Avis 91-A-10 du 06 novembre 1991

relatif à la question posée par l'Union régionale des pharmacies de Lorraine et l'Union régionale des pharmacies d'Alsace concernant un amendement, adopté par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, à un projet de loi relatif à la pharmacie d'officine

Posted on: 16 novembre 1991

Lire

le texte intégral de l'avis 32.41 Ko